

COMMISSION MOUVEMENT DE POPULATION

RAPPORT



DECEMBRE 2025

1. Introduction

La Commission Mouvement de Population (CMP) est un mécanisme inter-organisationnel qui a pour but de fournir mensuellement des statistiques précises et d'analyser les tendances des déplacements forcés de populations en RCA. Cette tâche implique l'examen, la compilation et la consolidation des informations recueillies par les CMP locales et par les partenaires opérant dans les zones non couvertes par une CMP. Le rapport s'appuie sur des données issues de diverses sources, dont le CCCM, la DTM et le monitoring de la protection, ainsi que des évaluations alertes et des rapports de mission relatifs aux mouvements de population. La CMP effectue d'abord une validation préliminaire des données au niveau national, puis les transmet à l'Équipe Humanitaire Pays (EHP) pour approbation définitive.

2. Situation des mouvements de population en RCA au 31 Décembre 2025

Au 31 décembre 2025, la République centrafricaine comptait **427 479 personnes déplacées internes (PDI)**, réparties comme suit :

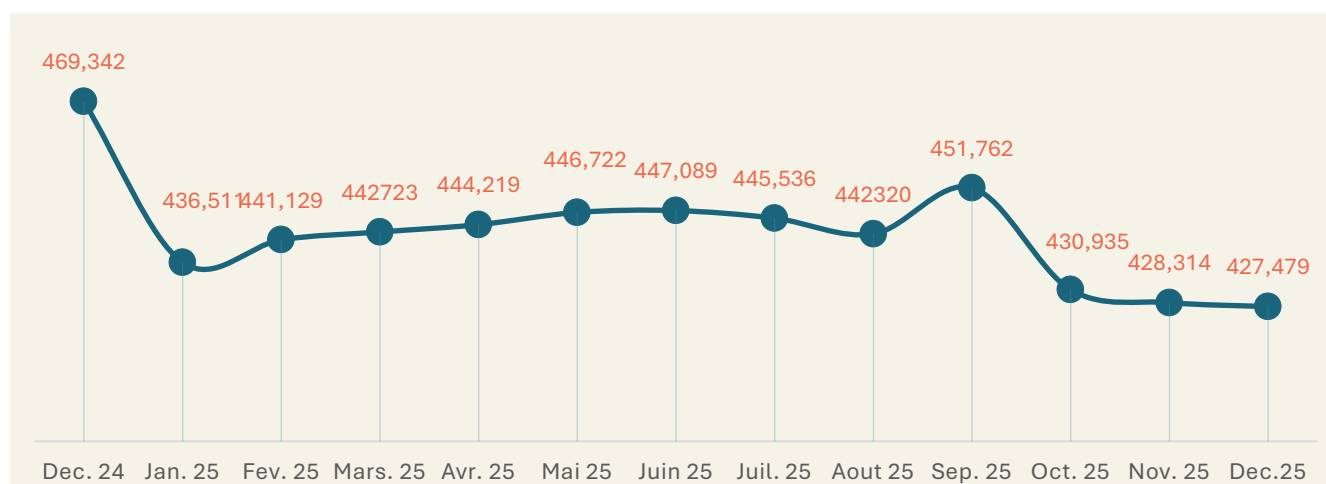
- **56 729 personnes (13%) vivent dans 77 sites et lieux de regroupement**
- **370 750 personnes (87%) sont accueillies au sein de familles d'accueil**

Par rapport aux mois précédents :

- Une **légère baisse de 835 PDI (-0,2%)** par rapport à **novembre 2025** (428 314 PDI)
- Une **réduction de 41 863 PDI (-9%)** par rapport à **décembre 2024** (469 342 PDI)

Cette évolution s'explique principalement par la **mise à jour des données des sites**, en lien avec la **dégradation des conditions de vie**, la **faible disponibilité de l'assistance humanitaire** et aussi la **mise en œuvre de projets de retour** principalement dans la localité de Bria (Haute-Kotto).

- **Tendance de l'effectif des PDI :**



Analyse contextuelle de la dynamique des mouvements de population

▪ Aperçu des nouveaux déplacements de la population par préfecture

110 personnes ont été recensées dans la préfecture de la Ouaka, sur le site de Bakala. Cette augmentation est due au retour de 30 ménages après un mouvement pendulaire vers les chantiers miniers pour des activités de subsistance.

Le tableau ci-dessous présente les nouveaux déplacements par sous-préfecture :

Préfecture	Sous-préfecture	Sites	#
Ouaka	Bakala	110	110
Total		110	110

Nouveau PDI par sous-préfecture

▪ Aperçu des mouvements retour des PDI par préfecture

Au cours de la période considérée, 945 personnes déplacées internes ont quitté les sites d'hébergement afin de retourner volontairement dans leurs zones de provenance au sein de les préfectures de la Ouaka (265) et Haute-Kotto (680). Ces mouvements de retour s'expliquent essentiellement par une amélioration relative de la situation sécuritaire dans les zones d'origine, tandis que les conditions de vie dans les sites de déplacement demeurent fragiles et insuffisantes.

Le tableau ci-dessous présente les mouvements retour par sous-préfecture :

Préfecture	Sous-préfecture	Sites	#
Ouaka	Bambari	265	265
Haute-Kotto	Bria	680	680
Total			945

PDI Retournés par sous-préfecture

3. Méthodologie et limites

La collecte et l'analyse des données sur les personnes déplacées internes (PDI) en République centrafricaine sont limitées par plusieurs contraintes opérationnelles et contextuelles. Les difficultés d'accès à certaines zones et le manque de financement restreignent la couverture géographique, la fréquence des mises à jour et la fiabilité des informations disponibles sur les mouvements de population.

Les données relatives aux PDI en familles d'accueil sont mises à jour dans le cadre des cycles de la Matrice de Suivi des Déplacements (DTM). Toutefois, la compréhension variable de la définition de PDI par certains acteurs peut entraîner l'inclusion de populations ne relevant pas du déplacement dans le stock consolidé.

La redynamisation des Commissions de Mouvements de Population (CMP) locaux est en cours, mais leur fonctionnement reste irrégulier selon certaines localités. Dans certaines zones, les chiffres de PDI restent

inchangés sur plusieurs mois, ce qui reflète des données statiques nécessitant des missions de vérification sur le terrain. Cependant, le manque de ressources limite la réalisation de ces missions.

Enfin, le suivi des inondations récurrentes et le retrait des cas résolus du stock des PDI demeurent des points nécessitant une attention particulière.

Préfecture	Novembre 2025	Décembre 2025	Différence
Bamingui-Bangoran	5,527	5,527	0
Bangui	93,969	93,969	0
Basse-Kotto	25,991	25,991	0
Haute-Kotto	17,410	17,145	↓ -265
Haut-Mbomou	18,648	18,648	0
Kémo	12,367	12,367	0
Lim-pendé	3,754	3,754	0
Lobaye	3,834	3,834	0
Mambéré	2,840	2,840	0
Mambéré-Kadéï	8,798	8,798	0
Mbomou	10,461	10,461	0
Nana-Gribizi	15,083	15,083	0
Nana-Mambéré	24,203	24,203	0
Ombella M'Poko	19,185	19,185	0
Ouaka	39,367	38,797	↓ -570
Ouham	33,174	33,174	0
Ouham Pendé	9,318	9,318	0
Ouham-Fafa	58,428	58,428	0
Sangha-Mbaéré	11,680	11,680	0
Vakaga	14,277	14,277	0
Total	428,314	427,479	↓ -835

Tendance de CMP : Novembre – Décembre 2025

Le Secrétariat de la CMP